

CENTRE DE GESTION DES VOSGES

1 Chemin de l'Orée du Bois 88390 UXEGNEY – Tel : 03.29.35.63.10 – Fax : 03.29.35.50.72



Réunion du Conseil d'administration Séance du 13 juin 2025

Date de convocation : 28 mai 2025

Nombre de membres

- α 21 en exercice
- α 20 présents et représentés
- α 20 votants

L'an deux mil vingt-cinq, treize juin à 9h30.

Le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni au Centre de Gestion des Vosges, 1 chemin de l'Orée du Bois (88390 UXEGNEY) sous la présidence de M. BALLAND Michel, Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT.

Etaient présents en présentiel :

M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT), M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE), Mme. CLAUDE-PITET Mireille (Maire de DOGNEVILLE), M. DEMIR Emre (Adjoint au maire de THAON LES VOSGES), M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), Mme. KLIPFEL Elisabeth (Maire de CHAMPDRAY), M. MIDON Daniel (Maire de LES FORGES), Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), M. PARMENTELAT Pascal (Maire de LAVELINE DU HOUX), Mme. PIAGET Françoise (Maire de CHATEL SUR MOSELLE), M. PIERRAT Benoit (Vice-président CA de SAINT DIE DES VOSGES), Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), M. SOLTYS Philippe (Maire d'UXEGNEY) formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS), M. CHAGNOT Franck (Adjoint au Maire de GOLBEY), M. EMERAUX Philippe (Maire délégué de ROLLAINVILLE), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS), M. JALLAIS Jacques (Maire de SAULCY SUR MEURTHE), M. SPEISSMANN MOZAS Stessy (Maire de GERARDMER).

Pouvoirs :

Mme. BARBAUX Lydie (Maire de PLOMBIERES LES BAINS) à Mme. MOINE Marie-Odile (Conseillère municipale de MIRECOURT), M. CHAGNOT Franck (Adjoint au Maire de GOLBEY) à Mme. RAYEUR-KLEIN Laurence (Vice-présidente CA d'EPINAL), M. EMERAUX Philippe (Maire délégué de ROLLAINVILLE) à M. HENRIOT Jean-Marie (Conseiller municipal de CONTREXEVILLE), M. GAILLOT Thierry (Maire de VINCEY) à M. BALLAND Michel (Conseiller municipal de THAON LES VOSGES, Maire honoraire de GIRMONT), Mme. JACQUEL Catherine (Vice-présidente CC de la Région de RAMBERVILLERS) à M. BERNARD Daniel (Maire de FIGNEVELLE), M. SPEISSMANN MOZAS Stessy (Maire de GERARDMER) à Mme. BONNOT Elisabeth (Adjointe au maire de LA BRESSE).

Etaient présents également :

M. SCHEER Frédéric (Directeur du CDG88), Mme SYLVESTRE Danièle (Responsable du Pôle Contrats Cadres), Mme VALDENNAIRE Brigitte (Responsable du Pôle Carrières Instances Paritaires), M. VILLEMIN Pascal (Payeur départemental), Mme ROCHOTTE Géraldine (Chargée de missions « Compétences »), Mme KARM Emilie (Responsable du service Carrières Instances paritaires) et Mme BOURGEOIS Amandine (Responsable et Coordinatrice des Protocoles et Assemblées).

Désignée en qualité de secrétaire de séance :

Mme. CLAUDE-PITET Mireille (Maire de DOGNEVILLE).

2025/28. Valeurs et axes stratégiques du CDG 88.

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général de la fonction publique entré en vigueur le 1er mars 2022,
- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres Départementaux de Gestion,

Considérant que le Centre de Gestion des Vosges a pour mission d'accompagner les collectivités territoriales et établissements publics affiliés dans la gestion des ressources humaines, la prévention des risques professionnels, le développement des compétences et l'optimisation des politiques RH territoriales ;

Considérant que dans le cadre de l'audit organisationnel réalisé en 2024, l'auditeur a souligné la nécessité pour le CDG88 de formaliser et d'actualiser son référentiel de valeurs ainsi que ses orientations stratégiques, afin de renforcer la cohérence de son action et sa lisibilité auprès de ses partenaires ;

Considérant qu'il est apparu nécessaire de faire évoluer les axes stratégiques du CDG88 pour mieux répondre aux enjeux contemporains du service public local : attractivité de l'emploi territorial, transitions numérique et écologique, accompagnement des mutations organisationnelles et culturelles des collectivités ;

Considérant que cette démarche vise également à inscrire l'action du CDG88 dans une vision partagée, claire et fédératrice, en cohérence avec les attentes de ses usagers et avec les évolutions du territoire vosgien ;

Considérant que le renouvellement de ces valeurs et axes s'inscrit pleinement dans la dynamique de modernisation et de pilotage stratégique encouragée par les instances nationales de la Fonction Publique Territoriale (FNCDG, DGAFP, CNFPT) ;

**Les membres du Conseil d'administration,
Après un large débat,
À l'unanimité,**

- Approuvent la présentation des nouvelles valeurs fondatrices du CDG88, à savoir :

- **Avancer ensemble ;**
- **S'engager durablement ;**
- **Innover avec sens ;**
- **Agir avec authenticité ;**

- Valide les nouveaux axes stratégiques, articulés autour des grands piliers suivants :

- 1- Favoriser un fonctionnement collectif et transversal ; Encourager les coopérations entre services, les projets partagés et les échanges de compétences ; Renforcer les partenariats pour mieux répondre aux besoins du territoire ; S'appuyer sur la confiance comme base de travail commun ; Mutualiser ;**
- 2- Assurer une continuité de service solide et fiable ; Agir avec responsabilité sociale et environnementale ; Intégrer les enjeux du développement durable dans nos pratiques internes, nos collaborations / nos partenariats et dans les services que nous proposons ; Accompagner les transformations avec discernement et en restant fidèles à nos valeurs.**
- 3- Expérimenter des solutions concrètes et utiles ; Donner du sens aux outils, aux méthodes et aux projets ; Innover, c'est aussi simplifier.**
- 4- Construire des relations humaines et durables, en interne comme sur le territoire ; Être présents au quotidien ; Prendre soin des relations humaines ; Soutenir les activités de notre amicale du personnel ; Soutenir l'attention à l'autre, en interne comme en externe ; Affirmer notre ancrage territorial ;**

- Confie à la direction du CDG88 la mise en œuvre de ces axes et leurs déclinaisons dans un plan d'actions opérationnel, à présenter à une prochaine séance ;

- Confie au Président le soin de diffuser auprès des collectivités vosgiennes les valeurs et orientations et qui seront intégrées dans les supports institutionnels et les documents stratégiques du CDG88.

Date d'effet de la délibération : 13/06/2025

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

M. BALLAND Michel
Président du Centre Départemental de Gestion des Vosges
Maire honoraire de GIRMONT

